

Décision Générale colonial

Décision n° 671 du 11 juin 1949

n° 671

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 juin 1949
Numéro JO n° 6 du 30/06/1949 v2	Date du numéro 30 juin 1949

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef infirmier Billiec (Jean), comptable à la pharmacie centrale de l'hôpital colonial, est placé dans la position « hors cadres » à compter du 1er mai 1949 et maintenu dans son affectation actuelle.